

COMPTE RENDU DE REUNION

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 15 MARS 2011

L'an DEUX MILLE ONZE, le QUINZE MARS à DIX-NEUF HEURES, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle « Culture-Loisirs », sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEDDA, Maire.

PRESENTS : DUVETTE M., SERRIERE A., RUMEAU R., CARTON C., HERMITTE D., GELIN L., MULE M., BARRAS M., AMOR S., LAHURE A., MARIN E., METHIVIER D.

REPRESENTES : WILTZIUS R. par SERRIERE A., GAUTIER P. par DUVETTE M., FOULER R. par PEDDA J.-Cl., CARON M. par Mr RUMEAU R.

ABSENTS : DURET C., MARCHISIO N.

Secrétaire de séance : Monsieur DUVETTE Michel.

Le quorum est atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance et donne lecture du compte rendu du précédent Conseil Municipal, qui est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1/ APPROBATION EXTENSION ZAC DES FONTAITES :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la situation administrative du projet de Z.A.C..

Conformément aux indications du Service Départemental des Infrastructures et des Transports, ainsi que de la Préfecture du Var, les plans de l'extension de la Z.A.C. DES FONTAITES ont été modifiés. Le dossier d'extension comporte :

- A- Rapport de présentation
- B- Plan de situation
- C- Plan de délimitation du périmètre composant la zone
- D- Indication du mode de réalisation choisi
- E- Régime de la zone au regard de la Taxe Locale d'Équipement
- F- Indication du document d'urbanisme applicable à l'intérieur de la zone
- G- Détail quantitatif et estimatif des équipements publics
- H- Plan de financement
- I- Plan des réseaux eau potable, eaux usées – protection incendie
- J- Plan des réseaux P.T.T.
- K- Plan des réseaux E.D.F. et Eclairage Public
- L- Plan voirie et évacuation des eaux pluviales

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de ces pièces, considérant que le dossier est complet, suite au rapport du Commissaire Enquêteur concernant la concertation du public, décide :

- L'EXTENSION DE LA Z.A.C. DES FONTAITES par intégration des parcelles B 40 et 42 (SCI LE PONT NEUF)

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

2/ ANNULATION TITRES DE RECETTES :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient d'annuler les titres de recettes suivants :

- n° 250, émis le 29/10/10, pour un montant de 210 €
- n° 256, émis le 29/10/10, pour un montant de 420 €
- n° 277, émis le 30/11/10, pour un montant de 420 €
- n° 6, émis le 21/01/11, d'un montant de 420 €

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

3/ DEMANDE DE SUBVENTION MANIFESTATION (VACHETTES) :

En vue de la manifestation des vachettes devant se dérouler les 25 et 26 juin, Monsieur le Maire propose de demander une subvention de fonctionnement auprès du Conseil Général du Var pour cette organisation.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

4/ CESSION DE TERRAIN (propriété UGONE) :

Monsieur le Maire expose au Conseil que Madame UGONE, propriétaire des parcelles cadastrées section C n° 34 et 566 situées « Les Ribbas des Maries », souhaite faire une donation à la commune.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

La séance est levée à 19 h 30

Le Maire,

Jean-Claude PEDA